

Présents: Mmes Ghislaine LARTIGUE, Sandrine ROCCHIETTI, Nathalie ROSSI,
M Damien NOGUES, Alain PERRY, Jean-Marie ROBERT, M Philippe ROCCHIETTI.

Absents excusés: Mme Michèle DASNOY, M Patrick CREMA, Guillaume LEJEUNE.

Mme Michèle DASNOY a donné procuration à Mme Ghislaine LARTIGUE
M Guillaume LEJEUNE a donné procuration à Mme Sandrine ROCCHIETTI
M Patrick CREMA a donné procuration à M Jean-Marie ROBERT.

1- Fusion entre la communauté de communes Portes d'Aquitaine en Pays de Serres (PAPS) et l'Agglomération d'Agen

Le conseil d'agglomération d'Agen a voté en faveur d'une fusion avec la PAPS par 40 voix pour, 20 contre et 4 abstentions.

De son côté, le conseil de la PAPS a voté en faveur de cette fusion par 16 voix pour et 9 contre.

Ce projet de fusion est soumis à l'approbation des 44 communes incluses dans le projet de fusion.

Les communes doivent se prononcer sur le périmètre, la catégorie et les statuts du nouvel EPCI.

L'accord exprimé devra représenter :

- Deux tiers des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population totale,
- Ou la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population totale.

L'accord devra également représenter un tiers des conseils municipaux des communes de chaque EPCI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- De donner un avis favorable à la fusion,
- De valider le projet de périmètre du nouvel EPCI,
- De valider les statuts applicables au nouvel EPCI.

2- Demande de FST à l'Agglomération d'Agen pour la restauration de la statue de Saint Roch

Il est nécessaire de restaurer la statue de Saint Roch, seul objet classé aux monuments historiques de la commune.

Coût des travaux :	4 248 €HT
Subvention DRAC :	2 124 €
Conseil Départemental :	850 €
FST :	637 €
Commune :	637 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser M le Maire à solliciter le FST et à signer tous les documents liés à cette opération.

3- Demande de FST à l'Agglomération d'Agen pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

L'opération consiste à renforcer la DECI de la commune en installant une bâche incendie de 30 m3 et en équipant un puits d'une pompe immergée dédiée à la protection incendie.

Coût des travaux :	10 564,15 € HT
DETR :	4 225,66 €
FST :	3 169,00 €
Commune :	3 169,49 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser M le Maire à solliciter le FST et à signer tous les documents liés à cette opération.

4- Demande de FST à l'Agglomération d'Agen pour l'équipement de la cuisine de la salle des fêtes

Il est nécessaire de remplacer le piano et le frigo de la cuisine de la salle des fêtes, ces équipements étant devenus trop vétustes.

Coût des travaux :	5 692 € HT
FST :	2 846,00 €
Commune :	2 846,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser M le Maire à solliciter le FST et à signer tous les documents liés à cette opération.

5- Demande de FST à l'Agglomération d'Agen pour la cloison de l'école et du centre de loisirs

Il est nécessaire d'effectuer des travaux de fermeture du palier, des lavabos et des toilettes de l'école et de la salle du centre de loisirs. Une cloison vitrée en menuiserie aluminium avec faux plafond permettra d'isoler le local et améliorera ainsi les conditions d'accueil des enfants.

Coût des travaux :	8 548,99 € HT
DETR :	2 460,19 €
CAF :	2 132,00 €
FST :	1 978,00 €
Commune :	1 978,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser M le Maire à solliciter le FST et à signer tous les documents liés à cette opération.

6- Demande de FST à l'Agglomération d'Agen pour l'agrandissement du terrain de pétanque

Le terrain de pétanque actuel peut être agrandi en comblant avec de la gravette le bac de rétention du parking et en posant un revêtement et un éclairage adapté.

Coût des travaux : 6 968,00 € HT

FST : 3 484,00 €

Commune : 3 484,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser M le Maire à solliciter le FST et à signer tous les documents liés à cette opération.

7- Demande de FST à l'Agglomération d'Agen pour équiper le jardin du souvenir et le columbarium

Il ne reste qu'une place au columbarium du cimetière et le jardin du souvenir n'est qu'une pelouse. Il est donc nécessaire d'acheter un second columbarium, un réceptacle recouvert de galets pour recueillir les cendres des défunts et de réaménager l'ensemble.

Coût des travaux : 7 736,00 € HT

FST : 3 668,00 €

Commune : 3 668,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser M le Maire à solliciter le FST et à signer tous les documents liés à cette opération.

8- Nouvelle convention d'adhésion à la mission Règlement Général de Protection des Données (RGPD) avec le CDG 47

Le CDG 47 met en œuvre un service de délégué à la protection des données mutualisé destiné à accompagner les collectivités pour la mise en conformité des activités de traitement des données à caractère personnel au RGPD.

La commune a déjà adhéré à cette convention.

Cette nouvelle convention modifie le prix annuel de la prestation qui passe de 600 à 540 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer au service créé par le CDG 47, de recourir au service du CDG 47 pour la mise à disposition d'un délégué à la protection des données mutualisé et décide d'autoriser M le Maire à signer la convention d'adhésion à la mission RGPD et tous actes s'y rapportant.

9- Point des investissements

Nous avons organisé une réunion avec les conseillers municipaux disponibles en juin pour définir nos priorités d'investissement dans les années à venir.

Il en est ressorti que les priorités d'investissement sont classées comme suit :

- Sécurisation du carrefour Saint Philipp,
- Aménagement des toilettes de la salle des fêtes pour la rendre accessible aux handicapés et agrandissement de la cuisine,
- Amélioration de l'école (cour de récréation, climatisation de la maternelle et divers petits travaux),
- Réfection du chemin de Testes,
- Aménagement de l'accueil de la mairie pour le rendre accessible aux handicapés.

Des estimations de coûts avaient été formulées. Les devis ou les estimations que nous avons reçus sont en général plus élevés qu'espéré.

Carrefour Saint Philipp :

Le coût des travaux est estimé par l'Agglomération d'Agen à 95 000 € HT auxquels il faut ajouter l'achat du terrain à M DOSBA pour environ 10 000 €.

La piste de la gravière et l'aménagement de son raccordement avec la future route communale sera offert par l'entreprise ESBTP.

M DOSBA est vendeur au prix indiqué.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'achat du terrain nécessaire à M DOSBA, pour la poursuite des études et la réalisation des travaux en 2022 avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération d'Agen.

Aménagement des toilettes de la salle des fêtes et agrandissement de la cuisine :

A dire d'architecte, le coût estimé des travaux envisagés est d'au moins 50 000 € HT, ce qui est plus qu'initialement prévu.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la poursuite de l'étude par un architecte et la réalisation de devis pour avoir une estimation plus précise du coût de ce projet.

Amélioration de l'école :

Les devis pour la réfection de la cour de l'école et l'installation d'une climatisation à la maternelle se montent à environ 50 000 € HT. Compte-tenu du budget de la commune, les études plus approfondies de ce projet se feront après la réalisation des deux projets précédents.

10- Point des travaux

Carrefour de Siman :

Le poteau gênant la visibilité sera déplacé en octobre par ENEDIS. Les démarches permettant de passer Cauzette en agglomération pour réduire la vitesse à 50 km/h sont engagées.

Terrain de pétanque :

La pose d'un bicouche est nécessaire sur la partie nouvelle du terrain de pétanque.

Un éclairage sera également installé pour permettre aux nombreuses manifestations estivales de se dérouler dans de meilleures conditions.

Les travaux débiteront après la fin des manifestations d'été.

Columbarium :

Les travaux de réaménagement commenceront début octobre.

DECI :

Le puits « Casse » est équipé d'une pompe. Le débit mesuré par Eau de Garonne correspond à ce qui était prévu.

Les pompiers n'ont plus qu'à faire les relevés GPS et nous pourrons valider ce point d'eau incendie.

La bâche de 30 m³ sera posée à Bonneau en novembre en fonction de la disponibilité des matériels.

Statue Saint Roch :

Nous n'aurons pas la subvention de la Drac cette année car les subventions sont épuisées. Nous serons prioritaires en 2022.

Les travaux ne se feront donc qu'en 2022.

Matériels de la salle des fêtes :

Le matériel est commandé. Il devrait être installé avant la fin de l'année.

Cloison de l'école :

La cloison de l'école vient d'être posée.

11- Antenne SFR

Un démarcheur recherche un petit terrain pour installer une antenne 4G pour SFR d'une hauteur de 42 m. Il souhaitait acquérir une partie du terrain DOSBA en face du château Saint Philipp ou un autre terrain disponible sur la commune.

Le conseil municipal s'est prononcé contre ce projet (9 voix contre et une voix pour)

12- Divers

Ecole :

95 enfants fréquentent l'école du RPI : 30 viennent de Sauveterre, 24 de Saint Nicolas et 34 de Saint Sixte. 7 viennent d'autres communes.

Cantine :

Il sera nécessaire d'acheter une trentaine de chaises pour renouveler le matériel existant.

Recherche de médecins à Astaffort

Suite à la demande du Maire d'Astaffort, l'Agglomération d'Agen financera une partie du budget de recherche dédié à la communication.

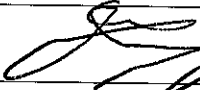
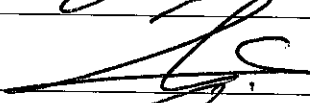


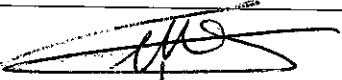
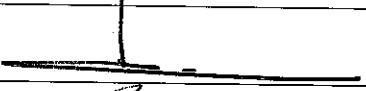
Dépôt de plainte

La municipalité a déposé une plainte en Gendarmerie suite à une tentative d'allumage de feu au chalet de la pétanque et à la table de camping située à côté.

Location de l'appartement

L'appartement au dessus de la mairie a été libéré le 30 août et reloué le 1^{er} septembre aux mêmes conditions.

Signatures

Michèle DASNOY	Absente
Ghislaine LARTIGUE	
Sandrine ROCCHIETTI	
Nathalie ROSSI	
Patrick CREMA	Absent
Guillaume LEJEUNE	Absent
Damien NOGUES	
Alain PERRY	
Jean-Marie ROBERT	
Philippe ROCCHIETTI	